



projet financé par l'Union européenne

ARCHIPELAGO

une initiative africaine et européenne
pour la formation professionnelle



Appel à candidature N°01 de février-mars 2021 pour la formation technique et entrepreneuriale aux métiers ruraux non agricoles

Communiqué de presse



Contact : Immeuble MC², Njombé-Cameroun | Tel.: (237) 671 518 371/696 857 005 | Site Web:
<http://www.agro-pme.net> | E-Mail: cimar.technopole@agro-pme.net

I. VERSION LONGUE

Vous êtes jeune, homme ou femme, âgé de 15 à 40 ans, migrant de retour ou déplacé interne ? Vous souhaitez vous insérer par l'emploi salarié ou la création d'entreprise dans les métiers ruraux non agricoles des filières émergentes du Moungo ?

Vous cherchez à renforcer vos compétences techniques et entrepreneuriales, et à être accompagné dans la réalisation de votre projet en 2021 ?

Candidatez avant le 19 mars 2021 pour intégrer le CIMAR Technopôle, dispositif d'insertion socio-professionnel par la formation duale et entrepreneuriale !

- **6 mois et 600 heures de formation et d'accompagnement** technique et entrepreneurial dans votre projet, validée par un **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)** ;
- **9 spécialités métier dans 5 domaines d'expertise** : Construction bois et béton ; Construction métallique ; Mécanique agricole ; Energies Renouvelables ; Agro-écologie et services agricoles ;
- Une **formation duale**, entre l'entreprise et les centres de formation du CIMAR et des CMPJ de Njombé, Mbanga et Loum avec leurs plateaux techniques rénovés.

Sont éligible au présent appel à candidatures :

- Les Jeunes **âgé(e)s de 15 ans à 40 ans**, notamment les femmes, les déplacés internes et les migrants de retour ;
- **Résidents dans le département du Moungo ou dans la commune de Bonabéri**, département du Wouri.
- Qui ont le niveau de formation ou d'expérience requis pour la formation sollicitée.

Nous nous engageons à mener cet appel à candidature avec impartialité et confidentialité. Les candidats ayant déjà acquis de bonnes compétences techniques et professionnels nécessaires à la réalisation de leur projet professionnel, déjà employés ou en activité dans les métiers ruraux non agricoles des filières émergentes, seront sélectionnés en priorités.

Les frais de formation pour 6 mois s'élèvent à **28 000 FCFA**.

Retirez et déposez votre dossier de candidature **avant le 19 mars 2021 à 16h00** :

- Au siège du CIMAR TECHNOPOLE, sis à l'Immeuble MC² de NJOMBE ;
- Dans les CMPJ de MBANGA, NDJOMBE et LOUM ;
- Par e-mail, à cimar.technopole@agro-pme.net

Pour tout renseignement, appelez-nous au 671 518 371/696 857 005 (numéro whatsapp), rendez-vous sur www.agro-pme.net, ou venez nous voir à l'immeuble MC2 de Njombé.

Le CIMAR Technopôle est un projet du MINJEC, d'Agro PME, du SIAD et de Graines de Talent, financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Archipelago.

II. VERSION COURTE

BONNE NOUVELLE POUR LES POPULATIONS DU DEPARTEMENT DU MOUNGO

Vous êtes jeune, homme ou femme, âgé de 15 à 40 ans ? Vous souhaitez vous insérer par l'emploi salarié ou la création d'entreprise dans les métiers ruraux non agricoles des filières émergentes du Moungo ?

Vous cherchez à renforcer vos compétences techniques et entrepreneuriales et être accompagné dans la réalisation de votre projet en 2021 ?

Candidatez avant le 19 mars pour intégrer le CIMAR-Technopôle, dispositif d'insertion socio-professionnel par la formation duale et entrepreneuriale !

- 6 mois de formation et d'accompagnement technique et entrepreneurial ;
- Divers domaines d'expertise : Construction bois et béton ; Métallerie et maintenance des équipements agropastoraux, Energies renouvelables et agroécologie, logistique agricole et services digitaux.
- Une formation duale, entre l'entreprise et les centres de formation du CIMAR et des CMPJ de Njombé, Mbanga et Loum avec leurs plateaux techniques rénovés.

Sont éligibles au présent appel à candidatures :

- Les Jeunes âgé(e)s de 15 à 40 ans, notamment les femmes, les déplacés internes et les migrants de retour ;
- Les Résidents du département du Moungo ou de la commune de Bonabéri.

Retirez et déposez votre dossier de candidature avant le 19 mars 2021 à 16h00 :

- Au siège du CIMAR TECHNOPOLE, sis à l'Immeuble MC2 de NJOMBE ;
- Dans les CMPJ de MBANGA, NJOMBE et LOUM ;
- Par e-mail, à L'adresse : cimar.technopole@agro-pme.net/www.agro-pme.net

Contacts : 671 51 83 71/696 85 70 05

Le CIMAR Technopôle est un dispositif mis en place par le MINJEC, ainsi que les associations AGRO-PME- Fondation, SIAD et Graines de Talent.

Ce projet est financé par l'Union Européenne.